

Compte-rendu du CSAL de l'Eure du 22 juin 2023

Évreux, le 22 juin 2023

Représentant-es du personnel présent-es :

Solidaires Finances Publiques : 5 sièges de titulaires

- Aurélie HERKOUS
- Jean-Baptiste COUTELIS
- Jean-Christian ETIENNE
- Chantal CADIOU
- Céline THOMAS
- Benoit COURTAUT
- Jean-François LOUIS

FO : 1 siège de titulaire

- Fabien DUBOST

CGT : 2 sièges de titulaires

- Arnaud TALARD
- Bruno ROGER

Le CSAL de l'Eure s'est réuni le 22 juin 2023. Après lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales, la Présidente du CSAL a apporté quelques réponses à certaines des interpellations. Concernant nos revendications sur la nécessaire revalorisation des rémunérations, les problématiques des effectifs suite aux divers mouvements de mutations, les difficultés d'exercice des missions dans les services et les problèmes liés aux applicatifs, la Présidente a répondu qu'elle participait à des réunions régulières avec la Direction interrégionale (DI) ou avec les autres directeurs à la Direction Générale (DG) où elle faisait remonter ces problématiques.

La Présidente a également indiqué regretter l'absence de règlement intérieur, mais cela ne devait pas nous empêcher de continuer d'avancer et de travailler sur les dossiers en cours.

1. Approbation du PV du CTL du 22 novembre 2022

Solidaires Finances Publiques a émis une réserve concernant le PV à propos d'une erreur présente dans celui-ci au point 7) *Questions diverses*. Cette correction actée, le PV a été approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2022

La Présidente a souhaité nous présenter le rapport d'activité 2022 avant sa publication. Celui-ci est un outil établi par les services de direction pour valoriser le travail réalisé et à diffuser auprès des partenaires extérieurs.

Concernant les encaissements chez les buralistes, la Présidente a répondu « *qu'ils n'(avaient) pas vocation à remplacer les services mais correspond(ai)ent à une offre complémentaire.* »

Solidaires Finances Publiques a soulevé plusieurs interrogations concernant l'impôt effectivement recouvré. La Direction juge que c'est une information non destinée à l'extérieur. **Solidaires Finances Publiques** a demandé la communication du taux de recouvrement du département. La Présidente a accédé à notre demande.

Solidaires Finances Publiques a demandé si un bilan sur les Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) avait été effectué. La Direction a mené une enquête dont les résultats se sont avérés décevants (10 points en dessous de la moyenne nationale), dus à un taux de participation faible ou une inversion des échelles de valeurs. La Direction nous a indiqué que les CDL étaient plutôt au plus près des mairies rurales. Elle va analyser les zones où il y a eu peu ou pas de réponses. Un comité de suivi, composé en partie de représentant-e-s des collectivités, a été réuni en novembre 2022. Peu étaient présent-e-s, mais les élu-e-s locaux sont satisfaits du service rendu. **Solidaires Finances Publiques** a demandé la communication des résultats bruts, ce à quoi la Direction a consenti. Un prochain comité de suivi sera réuni en fin d'année.

Solidaires Finances Publiques a posé des questions sur les résultats de la lutte contre la fraude fiscale. Concernant la participation de l'Intelligence Artificielle (IA) à la détection des dossiers, le résultat de 58,2 % comprend l'objectif national de 50 % de programmation issue des listes. **Solidaires Finances Publiques** a demandé quel était le taux de ces contrôles qui engendraient des droits. La Direction n'étant pas en mesure de nous apporter la réponse en séance, elle a indiqué qu'elle nous la communiquerait ultérieurement. **Solidaires Finances Publiques** a rappelé que, pour que l'IA fonctionne, il fallait disposer de données fiables dans les services de gestion. Pour cela tous les services doivent bénéficier de recrutements à la hauteur des besoins et d'applicatifs qui fonctionnent correctement. Concernant les 26,25 % de créances non recouvrées du contrôle fiscal, elles correspondent principalement à des poursuites toujours en cours. Il s'agit également de créances faisant l'objet de contestations, assignation en Liquidation Judiciaire (LJ) ou admises en non valeur (ANV).

Solidaires Finances Publiques a interrogé la Direction sur l'usage de l'IA pour le foncier innovant. La Présidente a répondu que c'était un outil et que le résultat du foncier innovant était un outil pédagogique envers les contribuables. Il s'agit également d'une première expérience, il faut voir avec le temps et les retours d'expérience l'efficacité de ce nouvel outil. **Solidaires Finances Publiques** a rappelé que l'on ne peut pas se passer de l'humain avec l'IA.

Solidaires Finances Publiques a demandé des précisions quant à la formation des « animateurs et animatrices » des Espaces France Services (EFS). La Direction a indiqué qu'ils et elles avaient tous et toutes bénéficié d'une formation initiale. Concernant les réunions sur la campagne IR, la Direction ne dispose pas des chiffres concernant le nombre d'agent-e-s formé-e-s mais les chef-fe-s de service se sont déplacé-e-s dans les EFS pour que toutes et tous aient le même niveau d'information. **Solidaires Finances Publiques** a demandé le nombre de sollicitations pour des questions DGFIP dans les EFS. La Direction nous a également indiqué que la part des questions DGFIP dans les EFS augmente tant au niveau national que local. Le bilan de la campagne IR, incluant l'accueil réalisé dans les EFS, nous sera présenté lors d'un prochain CSAL.

Enfin, **Solidaires Finances Publiques** a fait remarquer qu'une coquille s'était glissée dans le rapport d'activité en page 20, au sujet des emplois. La Direction avait indiqué « 9 emplois nets... ont été supprimés au 1^{er} janvier 2022 », **Solidaires Finances Publiques** a indiqué qu'il s'agissait plutôt de 16 suppressions puisque la DDFIP a accueilli un service

démétropolisé à Pont-Audemer de 25 agent-e-s. Les suppressions d'emplois étant récurrentes d'année en année, les équipes chargées de la relecture n'ont pas relevé cette coquille qui, depuis sa publication sur Ulysse 27, a été modifiée en « *9 emplois nets... ont été créés au 1^{er} janvier 2022* ».

3. Bilan de l'observatoire interne

La participation à l'observatoire interne 2023 était de 44 % dans l'Eure, au même niveau qu'en 2022, et au-dessus de la moyenne nationale de 38 %. La Présidente nous a indiqué avoir été interpellée, au même titre que ses homologues des autres départements, par le Directeur Général qui souhaitait confirmer que les résultats de l'observatoire interne représentaient ce qui était ressenti au niveau local. Que le DG en vienne à demander confirmation nous interloque alors que **Solidaires Finances Publiques** l'alerte depuis des années sur le sentiment de lassitude et de fatigue exprimé par les agent-e-s. L'accumulation de nouvelles missions (prime carburant, renfort des centres de contacts, campagne GMBL...) sans moyens supplémentaires ou reconnaissance salariale est, entre autres, un exemple de fatigue subie par les agent-e-s. La Présidente a tenu à souligner que « *les partenaires de la DGFIP reconnaissent l'engagement des agent-e-s* ». **Solidaires Finances Publiques** a répliqué que les mots ne suffisent pas pour payer les factures et a réitéré sa demande d'une revalorisation des rémunérations et de l'indemnitaire propre à la DGFIP.

La Présidente a souligné que le rôle des managers était mieux perçu dans le département qu'au niveau national. Elle a indiqué qu'elle rencontrerait les chef-fe-s de service la dernière semaine de juin et qu'elle souhaitait un travail de fond mettant en lien les résultats de l'observatoire interne et la feuille de route du COM. **Solidaires Finances Publiques** a alerté sur les suppressions d'emploi prévues sur les prochaines années qui devaient être intégrées à cette réflexion. La Présidente a admis son inquiétude quant aux effectifs, car il n'y avait pas suffisamment d'arrivées dans le département. La Présidente a aussi indiqué vouloir développer l'alternance dans le cadre de l'attractivité de la DDFIP de l'Eure.

Selon la Présidente, la Direction doit aller à la rencontre des services et organiser des réunions avec eux sur des sujets concrets, notamment des groupes de travail métiers, pour les accompagner au mieux dans l'exercice de leurs missions et comprendre les raisons de ce sentiment de lassitude et de fatigue.

La Présidente a également reconnu le travail important réalisé par les services des Ressources Humaines (RH) pendant les différentes campagnes de recrutements et de mutations.

4. Bilan social

La Direction a présenté les données du bilan social qui permet une analyse des effectifs de la DDFIP en fonction de plusieurs critères. Comme indiqué dans sa déclaration liminaire, **Solidaires Finances Publiques** a demandé la communication de la base de données sociales (BDS) couvrant les domaines de : l'emploi, le recrutement, les parcours professionnels, la formation, les rémunérations, la santé et la sécurité au travail,

l'organisation du travail et le temps de travail, l'action sociale et la protection sociale, le dialogue social, et la discipline conformément aux dispositions du décret 2020-1493 du 30 novembre 2020. Ces données permettront aux représentant-e-s du personnel en CSAL de réaliser sa propre analyse au regard des indicateurs, à condition de disposer d'une base de données exploitable. La Direction nous a indiqué ne pas être informée de cette obligation et va se rapprocher de la DG pour en connaître les modalités.

Solidaires Finances Publiques a demandé s'il avait été constaté une baisse des demandes de temps partiel avec la généralisation du télétravail. La Direction nous a indiqué qu'il n'y avait pas de baisse significative.

5. Bilan sur le télétravail

Concernant le télétravail, la Présidente a rappelé que les responsables de service étaient les décisionnaires principaux. Les services RH ont indiqué avoir dû interroger les chef-fe-s de service pour obtenir les données de refus de télétravail. **Solidaires Finances Publiques** s'est étonné que SIRHIUS ne permette pas le requêtage des refus de télétravail. Les chef-fe-s de service doivent informer les services RH des demandes de télétravail refusées. **Solidaires Finances Publiques** a demandé qu'un rappel soit fait aux chef-fe-s de service et que les agent-e-s concerné-e-s par un refus soient informé-e-s des possibilités de recours. **Solidaires Finances Publiques** a indiqué que peu de collègues vont au bout de leur démarche après avoir reçu un refus oral lors de l'entretien avec leur chef-fe de service. **Solidaires Finances Publiques** rappelle aux agent-e-s que pour pouvoir porter leur recours suite à un refus de télétravail, il faut que leurs demandes aient été déposées et refusées dans SIRHIUS.

Le bilan sur le télétravail pour l'année 2022 fait état de 3 refus dans différents services en raison d'un manque d'autonomie de l'agent-e.

La Présidente a remercié le service RH pour le travail réalisé concernant ce bilan, la compilation des données étant très compliquée du fait de l'applicatif.

La Présidente nous a également indiqué qu'un audit sur le management du télétravail était en cours. **Solidaires Finances Publiques** a réitéré sa demande concernant l'organisation d'un groupe de travail (GT) sur un bilan quantitatif et qualitatif du télétravail. La Présidente nous a indiqué que ce GT sera programmé après les résultats de l'audit.

6. Déploiement de l'espace numérique NOVAE

La Direction a présenté l'outil NOVAE et l'organisation de son déploiement dans le département. Elle a indiqué que les formations interviendraient au dernier quadrimestre 2023, le module étant toujours en attente. Les champions du numérique, dont la liste est consultable sur Ulysse 27, sont les référent-e-s de proximité pour le déploiement de NOVAE. Des e-formations et webinaires leur sont actuellement proposés. À terme, les communautés WIFIP s'intégreront dans les communautés d'intérêts de NOVAE.

7. Questions diverses

Solidaires Finances Publiques a interrogé la Direction sur les contractuel-le-s dans le département. La Direction a indiqué qu'il y aurait 9 recrutements nouveaux (7 B et 2 C sur les postes vacants après mouvement), les emplois concernés sont encore en cours d'arbitrage par la Direction. Il a été également confirmé le renouvellement des 2 contrats courts du SGC des Andelys, qui devaient arriver à leur terme le 31 août prochain, pour une période de 3 ans, en plus du contingent alloué à la Direction pour cette année. Les postes correspondants seront gelés.

Solidaires Finances Publiques a demandé si une réunion d'accueil des nouveaux et nouvelles agent-e-s intégrant le département serait organisée en septembre. Elle aura lieu le mardi 5 septembre pour permettre aux collègues nouvellement arrivés de bénéficier des facilités horaires pour la rentrée scolaire. Tous et toutes les agent-e-s nouvellement affecté-e-s dans le département au 1^{er} septembre seront convié-e-s, ainsi que les stagiaires arrivés en cours d'année et les « faux externes » (collègues déjà issus du département ayant eu une promotion).

Les élu-e-s de **Solidaires Finances Publiques** au CSAL de l'Eure.